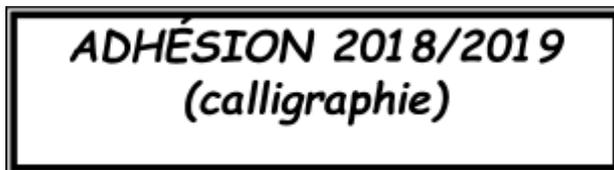


# Association ATLANTIQUE NANTES CHINE

6 Place de la Manu  
44100 Nantes  
Téléphone 02 40 74 04 57  
Email : info@atlantique-nantes-chine.fr  
Site Web : <https://atlantique-nantes-chine.fr/>  
Permanences hors congés scolaires  
sur Rendez-Vous



NOM ..... Prénom .....

Nom de l'émetteur du chèque (si différent) .....

Adresse .....

.....

Téléphone ..... Portable.....

Courriel (écrire lisiblement svp): .....

---

**Règlement de votre inscription : vous devez nous remettre à l'inscription les chèques suivants :**  
(chèques à l'ordre de Atlantique Nantes Chine)

**1/ Adhésion et frais administratifs : 1 chèque de 30€ (9€ étudiant-26ans, chômeur)**

**Inscription au cours de Calligraphie :**

**2/ Règlement en totalité à l'inscription: 1 chèque de 243€ (153€ ét.-26ans, chômeurs)**

**ou : Règlement en 3 fois : 3 chèques à nous remettre au moment de l'inscription**

Chèque 1er trimestre : 81€ (51 € ét.-26ans, chômeur)

Chèque 2ème trimestre : 81€ (51 € ét.-26ans, chômeur)

Chèque 3ème trimestre : 81€ (51 € ét.-26ans, chômeur)

Si vous vous inscrivez à deux activités, une réduction de 10% est accordée pour la seconde activité.

Date ..... Signature .....

***L'inscription est considérée comme définitive à compter du 1er novembre et la totalité des droits d'inscription est due. Aucun remboursement n'est effectué en cas d'abandon sauf cas exceptionnels (déménagement, maladie) sur présentation d'un justificatif et demande écrite au Président de l'association. Des facilités de paiement peuvent être accordées (paiement en trois fois, chèques prélevés le 15/10,15/01,15/04)***

**Les cours de calligraphie ont lieu salle de la Cigarière à la Manu, 11 Boulevard de Stalingrad.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, contactez le secrétariat de l'association.